



EN 2025

JE VOTE PRO-CHOIX

Guide d'éducation populaire
pour comprendre **les enjeux
du libre choix en contexte
d'élections fédérales.**

TABLE DES MATIÈRES

La FQPN c'est quoi ?	3
Qui sommes-nous?	3
À qui s'adresse le guide?.....	3
Avertissement	4
C'est quoi être pro-choix ?	4
Le contrôle du corps des femmes	6
La glorification de la maternité	6
La politique canadienne en bref	8
Notre démocratie	8
La Chambre des communes	8
Gouvernement majoritaire	8
Gouvernement minoritaire	9
La question de l'avortement aux élections	9
Que faire entre deux élections ?	11
La situation de l'avortement :	12
Dans le monde	12
Au Canada	13
Au Québec	14
L'avortement un soin de santé !	15
Mythes et réalités	16
Idée d'ateliers et d'actions à organiser en groupe	18
Pour en apprendre davantage	20
Ressources utiles	22



LA FQPN C'EST QUOI ?

Qui sommes-nous?

Fondée en 1972, la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN) est un regroupement féministe de défense des droits et d'éducation populaire en matière de santé sexuelle et reproductive. La FQPN rassemble des groupes locaux, régionaux et nationaux ainsi que des membres individuel·les. Son mandat est de sensibiliser, d'informer et d'encourager la réflexion critique en santé sexuelle et reproductive et de promouvoir le libre choix dans une perspective de justice sociale. Ses objectifs sont :

- Promouvoir une approche globale de la santé et des droits sexuels et reproductifs, ainsi qu'une sexualité positive, saine et sans contrainte, dans le respect de la diversité ;
- Favoriser la prise de pouvoir et l'autonomie des femmes cis et trans, des hommes trans, des personnes bispirituelles, intersexes et non-binaires face à leur santé sexuelle et reproductive ;
- Travailler pour la reconnaissance du droit de choisir d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants, de les élever dans un environnement sain, sans violence et avec les ressources nécessaires ;
- Travailler pour l'accès à des services diversifiés, de qualité, adaptés, publics et gratuits dans le domaine de la santé sexuelle, reproductive et maternelle.

À qui s'adresse le guide?

Ce guide s'adresse à toute personne qui se préoccupe du droit à l'avortement et qui désire s'informer sur l'importance de voter pour un gouvernement et des candidat·es pro-choix.

La campagne cible particulièrement :

- Les personnes non-votantes
- Les personnes votantes ambivalentes
- Les 18 à 22 ans qui votent pour la première fois





Avertissement

La Fédération du Québec pour le planning des naissances adopte des positions pro-choix dans une perspective de justice reproductive. Cela signifie que notre organisation prend une posture politique féministe de transformation sociale et de lutte aux oppressions. Nous nous opposons ouvertement à toute politique, projet de loi ou programme qui ne garantissent pas la liberté des femmes, des hommes trans, des personnes non-binaires, bispirituelles ou intersexes de disposer de leur corps. Toutefois, nous ne favorisons aucun parti politique en particulier. À vous de faire la part des choses. Nous invitons toutes les personnes à aller rencontrer leur candidat-es, à les questionner et à vérifier leurs plateformes politiques pour s'assurer que celles-ci sont en accord avec leurs valeurs pro-choix. Ce document peut être reproduit de façon partielle ou complète à la condition de mentionner la source.

C'EST QUOI ÊTRE PRO-CHOIX ?

Les groupes pro-choix sont des organisations qui militent pour la défense du droit des femmes, des hommes trans, des personnes non-binaires, bispirituelles et intersexes de disposer de leur corps. Les groupes pro-choix font la promotion du libre choix lorsqu'une personne vit une grossesse. Ces groupes présentent toutes les options sur un pied d'égalité, soit la poursuite de la grossesse en vue de devenir parent, la poursuite de la grossesse en vue d'avoir recours à l'adoption ou l'interruption de la grossesse.

Concrètement, être pro-choix c'est :

- faire confiance aux femmes et aux personnes enceintes qu'elles sont capables et autonomes de prendre la meilleure décision pour elles-mêmes à ce moment de leur vie ;
- une décision prise par soi-même en cohérence avec ses valeurs, ses croyances et son vécu ;
- un pouvoir d'agir sur sa propre vie ;
- un choix fait de façon libre et éclairée. Pour ce faire, il faut disposer des bonnes informations et ne subir aucune pression ;
- être pour la vie ! Pour une vie de qualité dans des conditions décentes et privilégier la vie des femmes, des hommes trans, des personnes non-binaires, bispirituelles et intersexes ;
- être contre le contrôle du corps des femmes ;
- s'opposer au système patriarcal.

On ne peut pas dissocier le libre choix et la justice reproductive des luttes sociales qui entourent les services en santé sexuelle et reproductive gratuits et accessibles, les programmes sociaux inclusifs et un filet social fort qui réduit les inégalités et permet de jouir pleinement de notre citoyenneté!

De tout temps, des femmes, des hommes trans, des personnes non-binaires, bispirituelles et intersexes ont décidé d'interrompre leur grossesse, souvent au péril de leur vie. Et cela pour plusieurs raisons, principalement :

- ne veulent pas d'enfant
- n'en veulent pas à ce moment de leur vie
- n'en veulent pas un autre
- n'en veulent pas avec ce partenaire
- n'en veulent pas dans la pauvreté
- n'en veulent pas à la suite d'une agression sexuelle
- ne veulent pas élever un enfant dans le monde actuel
- n'importe quelle autre raison qui lui est propre.

Le contrôle du corps des femmes

Dans les sociétés patriarcales, le pouvoir des hommes sur les femmes, les hommes trans, les personnes non-binaires, bispirituelles et intersexes s'exerce principalement en contrôlant leurs corps. Ce contrôle peut prendre plusieurs formes, par exemple :

- violence conjugale, harcèlement, viol, inceste, agression sexuelle, trafic sexuel, féminicide ;
- mutilation génitale, crime d'honneur, mariage forcé ;
- contrôle médical de la vie reproductive : contraception, grossesse, accouchement, ménopause, stérilisation forcée ;
- la mode, les standards de beauté, la chirurgie esthétique.

L'interdiction et la criminalisation de l'avortement est un des moyens de contrôler le corps et la vie d'une autre personne. Ses impacts sur la santé physique et mentale sont considérables et ont des conséquences sur l'ensemble de la société. L'avortement est encore une fois utilisé comme outil politique d'oppression.



La glorification de la maternité

Aujourd'hui encore, l'identité associée au genre féminin repose en grande partie sur la glorification de la maternité. La maternité est associée à la «nature biologique» de la féminité. Le fameux «instinct maternel». Les femmes sans enfants devraient se sentir incomplètes. Il est tout à fait normal de ne pas avoir le désir d'avoir des enfants, de porter des enfants ou de devenir parent. Avorter, c'est refuser la maternité obligatoire, c'est prendre la décision de désobéir à une pression sociale. Le silence et la honte entourant le choix de la non-maternité doivent cesser.

D'un côté le mouvement anti-choix associe souvent, à tort, l'avortement à un acte dangereux ou égoïste. Alors que de l'autre côté, il n'est aucunement fait mention des conséquences physiques et psychologiques d'une grossesse menée à terme. D'ailleurs, l'annonce d'une grossesse est parfois un élément déclencheur à l'apparition ou l'aggravation de violences conjugales ou de contrôle coercitif.

Chaque personne a son histoire, son vécu, ses raisons. Cette décision lui appartient et est valable !

LA POLITIQUE CANADIENNE EN BREF

CITOYEN·NES → DÉPUTÉ·ES → LOIS

Notre démocratie

Le Canada utilise une manière de fonctionner qui se nomme la démocratie représentative. Ce type de démocratie demande aux citoyen·nes d'élire des personnes représentantes (député·es) qui seront appelées à défendre leurs intérêts à la Chambre des communes. Le pays est divisé en 343 circonscriptions. Votre député·e est donc choisi·e en fonction du lieu où vous résidez. Le parti qui fait élire le plus de député·es se retrouve donc avec le pouvoir. Le deuxième parti qui a le plus de député·es formera l'opposition officielle.

La Chambre des communes

L'ensemble des député·es élu·es siège à la Chambre des communes. C'est là que tous les projets de loi sont proposés, discutés et votés. Tous les député·es peuvent déposer des projets de loi, ou des motions indépendamment de leur allégeance politique.

Gouvernement majoritaire

Un gouvernement est considéré majoritaire lorsque son nombre de député·es représente plus de 50% des 343 circonscriptions (172 députés et plus). Si tous les député·es de son parti s'entendent pour voter une loi, un gouvernement majoritaire n'a pas besoin de négocier avec les partis d'opposition pour faire adopter des lois.

Gouvernement minoritaire

Un gouvernement est considéré minoritaire si le parti avec le plus grand nombre de député·es fait élire moins de 50% des député·es à la Chambre des communes (moins de 172 député·es). Pour être capable de faire voter des lois, un gouvernement minoritaire doit négocier avec les partis d'opposition afin d'obtenir plus de 50% des voix à la Chambre des communes.

La question de l'avortement aux élections

Pourquoi on parle d'avortement en contexte de campagne électorale fédérale ?

Il est important de noter que l'avortement était considéré comme un acte criminel jusqu'en 1988. Il a été décriminalisé dans un jugement de la Cour suprême du Canada. Les personnes qui avaient recours à l'avortement et les personnes qui les pratiquaient étaient passibles d'une peine d'emprisonnement.

Le mouvement anti-choix¹ s'est mobilisé dans les 35 dernières années afin de faire reculer le droit à l'avortement durement gagné par le mouvement féministe. Que ce soit en diffusant de l'information mensongère, par l'ouverture de centres «d'aide à la grossesse» qui orientent systématiquement les femmes vers la poursuite de la grossesse ou en s'assurant de présenter des candidat·es anti-choix dans le plus de circonscriptions possibles. Le mouvement anti-choix est encore bien présent au Canada.

Depuis 1988, de nombreux·ses élu·es ont déposé des projets de loi visant à recriminaliser ou restreindre le droit des femmes de choisir. À ce jour, 50 projets de loi ou motion ont été déposés, heureusement, aucun n'a été adopté.

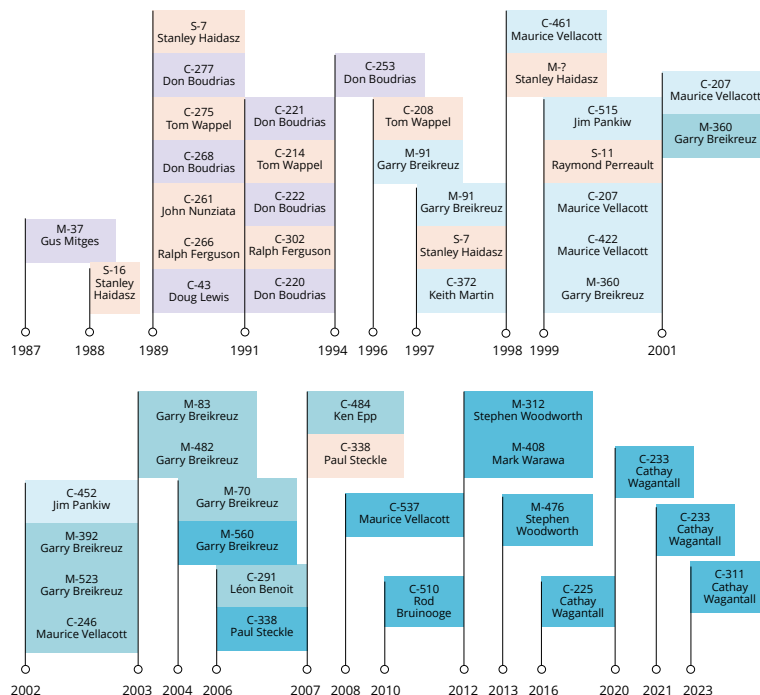
¹ Définition : Groupe qui s'oppose au libre choix en matière d'avortement. Un groupe anti-choix vise à détourner les femmes des services d'avortement ou à faire modifier le cadre légal concernant l'avortement, notamment par des actions de plaidoyer, de mobilisation ou de désinformation. Ces groupes se désignent généralement eux-mêmes par le terme « pro-vie ». (PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL SUR L'ACCÈS À L'AVORTEMENT 2024-2027)

PROJETS DE LOI & MOTIONS ANTI-CHOIX 1987-2023

M-Motion

S-Projet de loi d'un Sénateur

C-Projet de loi d'un·e député·es de la Chambre des communes



- Parti progressiste conservateur du Canada
- Parti libéral du Canada
- Parti réformiste du Canada
- L'Alliance canadienne
- Parti conservateur du Canada



Que faire entre deux élections ?

Notre démocratie débute lorsque la population exerce son pouvoir de confier le mandat à des politicien·nes de porter notre voix. Toutefois, l'expérience et les pratiques politiques nous démontrent qu'entre deux élections, les personnes élues agissent davantage comme des gestionnaires d'entreprises plutôt que comme la voix du peuple. Notre pouvoir citoyen prend son sens lorsque l'on peut l'exercer en dehors des moments d'élections.

Faire vivre notre pouvoir citoyen entre deux votes passe par des moments de conversation, de débat, d'analyse collective et de mobilisation sociale. C'est ensemble que nous pouvons comprendre les causes des problèmes sociaux et trouver des solutions concrètes pour les combattre. N'oubliez jamais que la prochaine action à laquelle vous prendrez part changera peut-être le cours de l'histoire. Les gains sociaux faits par les mouvements sociaux, syndicaux et féministes ont tous été faits grâce à des pressions sociales et des mobilisations citoyennes qui peuvent prendre différentes formes. Il n'est jamais trop tard pour revendiquer des services publics gratuits et accessibles !

LA SITUATION DE L'AVORTEMENT :



Dans le monde²

La grossesse non planifiée et l'avortement sont des expériences partagées par les femmes, hommes trans et personnes non-binaires du monde entier, indépendamment du niveau de revenu du pays, de la région ou du statut juridique de l'avortement. Environ 121 millions de grossesses non planifiées ont eu lieu chaque année entre 2015 et 2019. Environ 61 % de ces grossesses ont été interrompues, ce qui représente 73 millions d'avortements par an. Environ 25 millions d'avortements se font dans des conditions dangereuses chaque année dû notamment à leur illégalité. Chaque année, quelques 5 millions de femmes se retrouvent à l'hôpital à la suite de complications liées à des avortements non sécuritaires. Parmi elles, 47 000 en meurent³.

Au Canada⁴

Bien que la Cour suprême du Canada ait décriminalisé l'avortement en 1988, l'accès aux services d'interruption de grossesse reste difficile pour de nombreuses personnes au Canada. La légalité de l'avortement relève du gouvernement fédéral, mais l'organisation et le financement des services sont de la responsabilité des provinces et des territoires. Cette structure entraîne des disparités d'accès à travers le Canada. Selon la Loi canadienne sur la santé, l'avortement est un soin de santé nécessaire, ce qui signifie qu'il devrait être accessible dans toutes les provinces et tous les territoires. Par contre, l'accès est en grande partie contrôlé par la volonté politique des gouvernements provinciaux ou territoriaux.



De plus, une des stratégies du mouvement anti-choix est la mise en place de «centres d'aide à la grossesse» anti-choix qui prétendent accompagner les femmes et personnes à la prise de décision lorsqu'elles font face à une grossesse imprévue⁵. Ces ressources anti-choix diffusent de l'information biaisée voire inexacte et le choix de l'avortement est fortement déconseillé, découragé, même exclus. Dans certaines régions du Canada, il existe beaucoup plus de ressources anti-choix que de ressources pro-choix ou de services d'avortement.

L'avortement est pratiqué sur demande, à n'importe quel stade de la grossesse et quel que soit la ou les raisons. Seule la femme ou la personne enceinte peut décider d'interrompre ou non une grossesse. Ni le géniteur ou le partenaire sexuel, le conjoint ou un comité médical ne peut empêcher ou obliger une femme enceinte d'avorter. Le Canada est le seul pays occidental qui n'a pas de loi à propos de l'avortement. Le droit canadien est un modèle en ce sens : il n'y a pas de loi qui encadre ce soin de santé de la même façon qu'il n'y a pas de loi qui encadre les traitements de cancer, par exemple. D'un point de vue juridique, l'avortement est un soin de santé comme un autre et l'accès aux soins de santé est protégé par la Loi canadienne sur la santé. Mais il faut rester vigilant·e ! Depuis 1988, 50 projets de loi ont été déposés au gouvernement fédéral pour essayer de restreindre le droit à l'avortement au Canada.⁶



Au Québec

Selon le Bottin de ressources en avortement du Québec 2023, il existe 52 ressources en avortement au Québec. L'accès est pourtant inégal à travers la province, avec certaines régions (Outaouais, Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale, Nunavik) ayant seulement un point de service pour leur population. Dans la plupart des régions, les femmes et personnes doivent se déplacer ce qui implique pour elles de s'absenter de leur travail, d'assumer dans certains cas une perte salariale, en plus des frais de déplacements et de séjour⁷.

Selon un sondage réalisé par Léger en mai 2022, 89 % des québécois·es sont totalement favorables au droit l'avortement (ce pourcentage est de 79 % chez les répondant·es canadien·nes). Ce soutien populaire est aussi reflété à l'Assemblée nationale, où a été voté neuf motions unanimes pro-choix depuis 2008 ! En novembre 2024, Martine Biron ministre responsable de la Condition féminine a lancé le «Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement» qui propose des actions concrètes pour améliorer l'accès aux services d'avortement et à de l'information juste et accessible, favorisant ainsi une plus grande justice reproductive pour toutes⁸.

Bien que l'avortement soit gratuit pour la majorité de la population québécoise, les femmes et personnes sans accès à la RAMQ ou le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) doivent payer des sommes exorbitantes pour avoir accès à l'avortement (environ 700\$-10 000\$ selon le stade de grossesse). Cette situation est inacceptable et constitue une atteinte profonde aux droits fondamentaux des femmes et personnes concernées et qui comptent parmi les plus vulnérables.

L'AVORTEMENT UN SOIN DE SANTÉ !

Deux méthodes d'avortement sont utilisées pour interrompre une grossesse durant le premier trimestre, soit l'avortement par instrument et l'avortement par médicaments. Chaque méthode possède ses avantages et ses inconvénients. En fait, la meilleure méthode est celle que chacune choisit et qui lui convient. Pour plus d'information, consultez [taraison.ca](https://www.taraison.ca)



² <https://www.gutmacher.org/fact-sheet/induced-abortion-worldwide>

³ <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/brochure-le-droit-a-lavortement-25-ans-de-reconnaissance-officielle.html#:~:text=Plus%20de%2020%20millions%20d,elles%2C%2047%20000%20en%20meurent>

⁴ <https://www.arcc-cdac.ca/media/position-papers/fr/03-Financement-des-cliniques-portrait-global.pdf>

⁵ <https://api.fqpn.qc.ca/wp-content/uploads/2024/10/Mieux-comprendre-les-ressources-anti-choix-V6.pdf>

⁶ https://api.fqpn.qc.ca/wp-content/uploads/2023/07/FQPN_OnePager_27-06-2023.pdf

⁷ <https://api.fqpn.qc.ca/wp-content/uploads/2024/12/Bottin-2023.pdf>

⁸ <http://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/PL-plan-action-gouv-acces-avortement-2024-2027-SCF-VE.pdf>

MYTHES ET RÉALITÉS



L'avortement peut rendre infertile

- X Faux.** L'avortement par instrument ou par médicaments ne rend pas infertile. Avoir un ou plusieurs avortements n'a aucun impact sur les chances d'être enceinte ou de mener à terme une future grossesse.

L'avortement est dangereux

- X Faux.** Il s'agit d'une intervention médicale sécuritaire, plus sécuritaire qu'une grossesse ou un accouchement. Les complications sont peu fréquentes. En 2011, seulement 2,2 % des avortements ont entraîné des complications, souvent bénignes comme une infection locale

L'avortement augmente les risques de développer le cancer du sein

- X Faux.** S'appuyant sur les conclusions des recherches les plus récentes, la grande majorité des associations médicales réputées (telles la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, la Société des gynécologues oncologues du Canada, la Société canadienne du cancer) affirment qu'il n'existe aucun lien entre les avortements et le cancer du sein.

Il existe un syndrome post-avortement

- X Faux.** Depuis 1989, les communautés de médecins et de psychologues n'ont pas constaté l'existence du «syndrome post-avortement». Ce syndrome est une invention du mouvement anti-avortement pour intimider et décourager les femmes d'avorter et ainsi atteindre leur objectif : diminuer le nombre d'avortements et augmenter le nombre de naissances.

L'éducation à la sexualité encourage une sexualité précoce chez les jeunes

- X Faux.** Au contraire, l'éducation à la sexualité favorise l'adoption de comportements respectueux, responsables et plus sécuritaires. Elle permet aussi de déconstruire les stéréotypes de genre, l'hétéronormativité, la culture du viol et de combattre les violences sexuelles.

C'est juste les adolescentes irresponsables qui avortent

- X Faux.** Il n'y a pas de profil type des femmes qui ont recours à l'avortement. Elles sont de tous les âges et de toutes les classes sociales. Au Canada, 40 % d'entre elles ont déjà un ou plusieurs enfants. C'est dans le groupe d'âge de 20-24 ans que l'on retrouve le plus grand nombre d'avortements suivi des femmes âgées entre 25-29 ans. Le nombre plus élevé des avortements entre 20 et 29 ans s'explique par le fait notamment que les femmes sont sexuellement actives dans une période de leur vie où elles sont les plus fertiles alors que l'âge moyen de la première maternité est à 30 ans (ISQ 2017).

IDÉE D'ATELIERS ET D'ACTIONS À ORGANISER EN GROUPE

Débats publics

En temps de campagne électorale, de nombreux groupes organisent des soirées de débats où les candidat-es de chaque circonscription sont invité-es à participer. Allez participer à l'une de ces soirées. Osez aller au micro et posez les questions qui vous préoccupent.

Il est aussi tout à fait possible d'organiser vous-même une soirée/débat pour aborder les questions qui sont très peu abordées dans les médias.

Voici quelques questions type pour vous inspirer :

- 1 Quelles sont les actions concrètes que vous allez poser durant votre mandat pour protéger le droit des femmes ?
- 2 Vous engagez-vous publiquement à voter contre tout projet de loi ou toute motion visant à réduire le droit des femmes de choisir ?
- 3 Est-ce que vous et votre parti vous engagez à adopter une position pro-choix en matière de santé sexuelle ?
- 4 Vous engagez-vous à défendre publiquement, durant la campagne électorale fédérale 2025, ainsi qu'après les résultats des élections en tant que député-e à la Chambre des communes : un accès universel aux services d'avortements ; à protéger contre toute attaque et intimidation le droit à l'avortement ; à maintenir ce droit peu importe les oppositions ; et ne pas utiliser le corps des femmes comme enjeu politique ?

Parce que parler d'économie c'est jamais aussi amusant que de parler de droits humains ou de santé sexuelle.



Distribution de matériel promotionnel pro-choix

Organisez des petites brigades ou des petites escouades de militant-es et allez vous promener dans vos régions respectives. Allez dans les rues de votre quartier, les parcs, les CÉGEP, les universités, ou encore à l'entrée de vos centres commerciaux pour distribuer les tracts, discutez avec la population et expliquez leur pourquoi il est important pour vous de voter pro-choix à la prochaine élection !

Déclaration d'engagement

Nous vous proposons une lettre d'engagement type. <https://api.fqpn.qc.ca/wp-content/uploads/2025/03/Declaration-dengagement-des-candidates-et-candidats-aux-elections-federales-2025.pdf> . Faites la parvenir à l'ensemble des candidat-es de votre région et voyez qui y répondra. Lorsqu'une personne candidate répond à votre lettre et s'engage en faveur du droit à l'avortement, n'oubliez pas d'en informer la FQPN à l'adresse info@fqpn.qc.ca. La FQPN tiendra une liste à jour des personnes candidates qui se positionnent publiquement en faveur du droit à l'avortement et publiera la liste deux semaines avant le jour du scrutin. <https://api.fqpn.qc.ca/wp-content/uploads/2025/03/Declaration-dengagement-des-candidates-et-candidats-aux-elections-feder-ales-2025.pdf>



Quiz En savoir plus sur l'avortement

api.fqpn.qc.ca/wp-content/uploads/2025/03/Quiz-en-savoir-plus-sur-lavortement.pdf



Écoute collective d'un documentaire, d'un balado ou d'un film

Organisez une soirée de groupe où vous allez écouter un documentaire, un film ou un des balados qui vous est proposé en page 22-23. Vous pouvez même utiliser le Guide médiatique (api.fqpn.qc.ca/wp-content/uploads/2024/10/FINAL-guide-MSP-FR-premium.pdf) de la FQPN et vous amuser avec le système de cotation.



!! Trucs et astuces d'Éducation populaire !!



Brise-glace

Débuter toujours vos activités avec un brise-glace amusant. Cela permet aux personnes de faire connaissance et de tisser des liens.

Qui d'autre pense cette idée ?

Dépersonnaliser un propos pour réagir à un propos inapproprié pour ne pas "accuser" une seule personne, mais aborder un enjeu auquel plusieurs personnes peuvent penser ou avoir pensé. Lorsqu'une personne mentionne un propos offensant, on peut poser la question au groupe et demander qui partage cette idée ?"



Bâton de parole : Faciliter le respect des tours de parole sans avoir une animation autoritaire. N'importe quel outil peut être utilisé (que ce soit un poireau ou un bâton en bois) pour pouvoir parler, vous devez avoir le bâton de parole.

Diversité d'abord - le racisme dans le milieu communautaire

S'informer sur la réalité des personnes racisées dans notre milieu avant d'organiser une activité. Rapport de recherche terrain avec des témoignages, des faits, l'explication de plusieurs concepts complexes :

[Rapport complet du Coco.](#)

Regarder la vidéo [Suivez-moi: l'expérience d'une femme racisée dans le milieu de travail](#) avec votre équipe ou vos membres, et en discuter. Chercher des pistes de solutions concrètes pour favoriser l'inclusion dans votre organisme.

RESSOURCES UTILES

Grossesse-Secours: Grossesse-Secours est un organisme de la région de Montréal qui offre aux femmes, aux hommes et aux adolescent·e·s l'écoute, le soutien et l'information reliés à la grossesse et tout sujet qui s'y rattache dans un grand respect qu'imposent leur réalité et leurs choix personnels. Grossesse-Secours, c'est aussi un service de tests de grossesse et de rencontres sur place, de la sensibilisation en milieu scolaire et communautaire, des ateliers d'éducation à la sexualité pour adolescent(e)s et plus encore...
www.grossesse-secours.org/

S.O.S. Grossesse: SOS Grossesse est un organisme communautaire autonome de la région de la Capitale-Nationale qui a pour principale mission d'accueillir et d'accompagner en toute confidentialité, toute personne concernée de près ou de loin par des situations relatives à la grossesse, qu'elle soit planifiée ou non. Ceci inclut les différentes issues possibles d'une grossesse, soit la poursuite de celle-ci, l'adoption et l'interruption de grossesse, mais aussi la contraception, l'absence de grossesse et le deuil périnatal.
www.sosgrossesse.ca/fr

S.O.S. Grossesse Estrie: S.O.S. Grossesse Estrie est un organisme communautaire situé à Sherbrooke qui offre un service d'aide et d'écoute, gratuit, confidentiel, bilingue et pro-choix, aux femmes, aux jeunes filles et aux personnes trans et non binaires qui vivent une grossesse non prévue, qui ont peur d'être enceintes ou qui vivent une situation difficile pendant la grossesse. Leurs services sont aussi offerts aux proches: partenaire, intervenant·e, ami·e, famille, etc. sosgrossesseestrie.org/

Collectif pour le libre choix: Le Collectif pour le libre choix est un organisme féministe et d'éducation populaire autonome de défense collective des droits qui milite pour le libre choix des femmes concernant la poursuite ou l'interruption d'une grossesse imprévue de la région de l'Estrie. libre-choix.ca/

Clinique des femmes de l'Outaouais: La Clinique des femmes de l'Outaouais est un organisme féministe à but non lucratif. Elle offre des services de santé reproductive, notamment l'interruption de grossesse et la contraception. www.cliniquedesfemmes.com

Centre de santé des femmes de Montréal: Un organisme communautaire autonome et féministe, composé de femmes qui oeuvrent en santé sexuelle et reproductive, majoritairement auprès des femmes de la région de Montréal. csfmontreal.qc.ca/

Centre de santé des femmes de la Mauricie: Le Centre de santé des femmes de la Mauricie est un organisme communautaire féministe qui offre des services cliniques (avortements et contraception de longue durée) et des services de soutien psychosocial aux femmes (écoute, information, référence, ateliers) dans un environnement chaleureux et professionnel. www.csfmauricie.ca/

Fédération du Québec pour le planning des naissances: Regroupement féministe de défense de droits et d'éducation populaire en matière de santé sexuelle et reproductive. La FQPN regroupe des groupes locaux, régionaux et nationaux ainsi que des membres individuel·le·s. Son mandat est de sensibiliser, d'informer et d'encourager la réflexion critique en santé sexuelle et reproductive et de promouvoir le libre-choix dans une perspective de justice sociale. www.fqpn.qc.ca

Médecins du Monde: Médecins du Monde est un mouvement bénévole, indépendant et international qui œuvre dans son pays et à l'étranger. Grâce à des programmes de santé novateurs et à des actions de plaidoyer basées sur des données probantes, il donne aux personnes et aux communautés marginalisées la capacité d'agir et de revendiquer leur droit à la santé tout en luttant pour l'accès universel aux soins. medecinsdumonde.ca/

Coalition pour le droit à l'avortement au Canada (CDAC): La Coalition pour le droit à l'avortement au Canada (CDAC) est le seul organisme pancanadien pro-choix qui se consacre au respect du droit et de l'accès à l'avortement pour toutes les personnes capables de grossesse. www.arcc-cdac.ca/?lang=fr

Action Canada pour la santé et les droits sexuels: Action Canada pour la santé et les droits sexuels est un organisme de bienfaisance progressiste et pro-choix voué à la promotion et à la défense de la santé et des droits sexuels et génésiques au Canada et dans le monde. www.actioncanadashr.org/fr

POUR EN APPRENDRE D'AVANTAGE

L'événement, Annie Ernaux, 2000 (ROMAN)

Quatre ans avant la légalisation de la pilule contraceptive et douze ans avant la loi Veil en France, ce récit autobiographique décrit le parcours du combattant d'une jeune étudiante pour avorter.

Obvious Child, 2014, 1h 24 (FILM)

La vie de la jeune humoriste Donna Stern n'a rien de particulier : un petit ami, un job dans une librairie, sa bande d'amis... Coup sur coup, Donna perd son travail, se fait larguer par son petit ami, déprime, a une aventure alcoolisée d'un soir et... devient enceinte. Dès lors, Donna va devoir assumer ses choix et grandir un peu, mais peut-être aussi rencontrer l'amour au moment où elle s'y attend le moins.

La bataille de l'avortement: chronologie québécoise, Louise Desmarais, 2016 (LIVRE)

Présentant une chronologie détaillée et rigoureuse des événements, ce livre offre un portrait vivant, original et complet par une protagoniste de ce mouvement. Il salue également le courage des femmes qui ont réclamé le droit à l'avortement à une époque où il était considéré comme un meurtre, le dévouement de celles et ceux qui, devant la résistance et l'inertie des autorités, l'ont si longtemps pratiqué illégalement.

Enceinte, ou pas, 2020, 1h43 (FILM)

Une adolescente enceinte du Missouri aux sérieuses ambitions universitaires décide de se faire avorter au Nouveau-Mexique.

Never Rarely Sometimes Always, 2020, 1h 41 (FILM)

Face à une grossesse non désirée et à un manque de soutien, une adolescente quitte sa petite ville et met le cap sur New York avec sa cousine dans l'espoir de se faire avorter.

L'événement, 2021, 1h40 (FILM)

France, 1963. Anne, étudiante prometteuse, tombe enceinte. Elle décide d'avorter, prête à tout pour de son corps et de son avenir. Elle s'engage seule dans une course contre la montre, bravant la loi. Les examens approchent, son ventre s'arrondit.

The Janes, 2022, 1 h 41 min (DOCUMENTAIRE)

Documentaire sur un groupe de femmes de Chicago qui, avant 1972, avaient mis en place un service clandestin pour les femmes cherchant des avortements sûrs, abordables et illégaux. Elles s'appelaient "Jane"

Annie Colère, 2022, 2h (FILM)

France, 1974. Parce qu'elle se retrouve enceinte accidentellement, Annie, ouvrière et mère de deux enfants, rencontre le Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception qui pratique les avortements illégaux aux yeux de tous. Accueillie par ce mouvement unique, fondé sur l'aide concrète aux femmes et le partage des savoirs, elle va trouver dans la bataille pour l'adoption de la loi sur l'avortement un nouveau sens à sa vie.

Désobéir: Le choix de Chantale Daigle, 2023, 6 épisodes (SÉRIE)

Cette télésérie raconte l'histoire de Chantale Daigle qui, à l'âge de 21 ans, tombe amoureuse puis enceinte de Jean-Guy Tremblay, un homme qui se révélera manipulateur et agressif. Après une relation houleuse, elle le quitte, choisit de se faire avorter... mais Jean-Guy fait appel à la justice pour l'en empêcher. L'affaire relance le débat sur l'avortement à l'échelle nationale et internationale. Devenue le centre d'un cyclone médiatique et politique, Chantale voit sa vie bouleversée à jamais

L'affaire Chantale Daigle: le documentaire, 2023, 43 min (DOCUMENTAIRE)

Ce documentaire est la mésaventure d'une jeune femme de 21 ans qui, en 1989, se voit interdire l'avortement par une injonction intentée par son ex-conjoint. Ce documentaire retrace cette saga avec des témoins et militantes de l'époque.

Avortement, un pays pas comme les autres, 2024, 6 épisodes (BALADO)

De la Gaspésie au Nunavik, en passant par les provinces de l'Atlantique et les grandes villes, la série balado Avortement : un pays pas comme les autres met en lumière les disparités régionales et les obstacles rencontrés par les Canadiennes désirant avoir recours à ce soin de santé.

Le réseau Jane, Heather Marshall, 2024, (ROMAN)

Jane, c'est le nom de code pour toutes les femmes qui souhaitent avorter, dans le Canada des années 70. Chaque semaine, Evelyne, gynécologue, se met à leur service pour les aider tandis que Nancy fournit un soutien logistique. Toutes deux ont leurs propres raisons et secrets pour prendre ces risques insensés. Plusieurs décennies plus tard, une troisième femme, Angela, découvre une correspondance qui lui permet de retracer l'histoire d'Evelyne et Nancy et de démêler les fils de leurs destins irrémédiablement liés. Inspiré de faits réels, un magnifique hommage aux femmes. Une histoire qui vous marquera à jamais !

La Peur au ventre, 2024, 1h23 (DOCUMENTAIRE)

En procédant à l'invalidation de l'arrêt Roe v. Wade, qui légalisait l'avortement aux États-Unis depuis 1973, la Cour suprême a fait un saut en arrière. Ce recul est symptomatique d'une polarisation déroutante. Dérangée par cette situation, la réalisatrice et féministe Léa Clermont-Dion s'interroge : comment ce précédent juridique aura de l'impact chez nous, au Canada ? Elle offre une exploration de la montée des groupes antiavortement au Québec, et partout au pays, mais présente aussi une plongée rare dans la riposte féministe et pro-choix qui s'organise.

Libres de choisir, 2025, 1h12 (DOCUMENTAIRE)

Libres de choisir plonge au cœur de la réalité d'intervenantes de première ligne qui protègent le droit à l'avortement, un accès inédit. De Montréal à Gatineau jusqu'à Fredericton, le documentaire suit le travail de médecins et d'infirmières dans les cliniques ainsi qu'une experte qui observe la montée du mouvement contre l'avortement en allant sur le terrain. Leurs histoires sont accompagnées de puissants témoignages de femmes qui ont vécu une interruption de grossesse, brisant le silence et l'isolement.



MERCI!

Suivez toutes nos activités
et nos actualités sur **nos**
réseaux sociaux



FQPN
fqpn.qc.ca